

## Un poteau derrière chez moi ?...



Cet hiver vous avez peut-être constaté l'apparition de poteaux destinés à accueillir des nids de Cigogne blanches. (photo ci-contre)  
 Il s'agit d'une **espèce d'oiseau protégée** en France. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, la population a décliné au point d'être menacée de disparition dans certains pays européens. Ces dernières années, le nombre de cigognes connaît une forte augmentation. Dans la vallée de l'Adour, elles se sont installées au début des années 1990 et prospèrent depuis.

Sur les 9 km de ligne ferrovière entre Mées et Saubusse, 51 nids ont été comptabilisés par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes en 2016, **soit plus du quart de la population de cigogne du département.**

Des travaux de remplacement des caténaires, prévus pour 2021, vont détruire ces nids.



Pour des raisons évidentes de sécurité, la SNCF Réseau ne peut plus, année après année, les laisser se réinstaller.

En effet, les cigognes « rechargent » leur nid, chaque année en fin d'hiver, avant la saison de reproduction. Si un nid de plusieurs centaines de kilos venait à tomber sur les voies, les conséquences pourraient être dramatiques.

Il est nécessaire de compenser ces destructions et d'offrir aux cigognes un nouvel habitat.

Un premier essai a été effectué entre Rivière-Saas-Gourby et Saubusse en 2016 avec l'implantation de 15 poteaux par SNCF Réseau en vue de la neutralisation de 10 nids installés sur les caténaires prévue en 2018. Il s'agit d'un **essai d'installation de plateforme d'accueil** pour des nids artificiels. Ceux-ci ont vite été colonisés.



Retrouvez nous sur le site Internet:  
<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

**Pays Adour Landes Océanes**  
 270 route de Bayonne  
 40230 Saint Vincent de Tyrosse  
 tel 05 58 57 41 40  
 lucie@pays-adour-landes-oceanes.com

**Association Barthes Nature**  
 Cité Galliane BP279  
 40005 Mont de Marsan Cedex  
 tel:05 58 85 44 21 fax: 05 58 85 45 31  
 marine.hediard@landes.chambagri.fr

**CPIE Seignanx et Adour**  
 2028 route d'Arremont  
 40390 Saint Martin de Seignanx  
 tel 05 59 56 16 20  
 cpieseignanxadour@orange.fr

**Fédération Départementale des Chasseurs des Landes**  
 111 Chemin de l'Hérté  
 40465 Pontonx-sur-Adour  
 tel 05 58 90 18 69



# La marsilée

lettre d'information des Barthes de l'Adour

Sites FR7200720 et FR7210077

## SOMMAIRE

- Cistude d'Europe .....p2-3
- Contrat de la Tourbière de passeben....p4-5
- Contrats forestiers.....p6
- Formation et informations.....p7
- Un poteau derrière chez moi?.....p8



Marsilée à quatre feuilles  
 Petite plante aquatique des Barthes

## NOUVEAU PRESIDENT POUR BARTHES NATURE



A l'occasion du Conseil d'administration du 28 mars 2017, Jean-Michel Dufort, exploitant et maire de Téthieu, a été élu à la Présidence de l'association Barthes

Nature. Son exploitation étant située en pleine zone inondable au milieu de la barthe de Téthieu, cet agriculteur passionné vit au rythme des inondations et de la pousse du foin. Administrateur de l'association depuis sa création, le dossier Natura 2000 ne lui est pas inconnu et l'équipe d'animation lui souhaite la bienvenue dans cette nouvelle fonction.

## DEPART A LA RETRAITE DE GILBERT TAROZZI



Nous souhaitons une bonne retraite à Gilbert Tarozzi, notre référent à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Nous avons eu grand plaisir à collaborer avec

lui pendant toutes ces années sur le dossier du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour, entre autres, et le remercions pour son dévouement. Nous ne manquerons pas de le croiser en visite dans les Barthes qu'il affectionne tant.

## EDITORIAL

Depuis le 1er juin 2016, le Pays Adour Landes Océanes est devenu structure porteuse de l'animation des deux sites des Barthes de l'Adour (ZPS et ZSC). Même si le Pays a en charge le portage de la procédure Natura 2000, les opérateurs techniques restent et resteront, quant à eux, inchangés. (Barthes Nature, CPIE Seignanx Adour, Fédération Départementale des Chasseurs des Landes) La fusion de l'animation des deux sites, se fera dans la continuité des actions engagées afin de soutenir la dynamique initiée dans le cadre des procédures Natura 2000 sur ce territoire. Cette dynamique qui concilie préservation du patrimoine naturel et développement local, a de nombreuses convergences avec les actions portées par le Pays. Même si les approches sont parfois différentes entre les opérateurs techniques et le Pays, le croisement des regards et des attentes va permettre le développement d'une stratégie innovante et poursuivre la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel que constituent les Barthes de l'Adour et du Luy.

Francis Lapébie

Vice Président du Pays Adour Landes Océanes en charge de la forêt et de l'environnement



# La Cistude d'Europe

Le CPIE Seignanx et Adour, avec l'aide d'un stagiaire en licence professionnelle, a réalisé durant le printemps-été 2016 un inventaire de la Cistude d'Europe sur les Barthes de l'Adour. Bien que cette espèce soit régulièrement observée, aucune étude spécifique n'avait été menée sur l'ensemble du site.



Cistude en chauffe



81 stations prospectées au moins 2 fois



25 stations positives



184 cistudes observées durant l'étude

## La Cistude dans les Barthes

### Elle est présente partout!

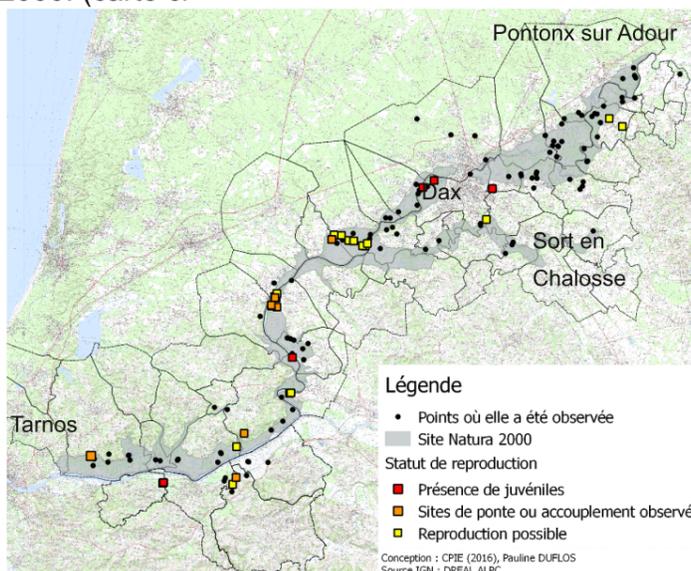
Les synthèses de données existantes et des prospections réalisées en 2016 ont permis d'établir que la cistude, bien que menacée, est bien présente sur notre territoire. Elle a pu être observée sur une majeure partie du site Natura 2000. (carte ci-contre)

### Elle se reproduit

Suivant la densité de population ou l'observation de sites de ponte (souvent prédatés) ou de juvéniles, on peut confirmer la reproduction sur de nombreux sites.



Zone de ponte



### Elle est menacée

Destruction des milieux aquatiques (cause majeure de sa régression).

Compétition avec sa cousine exotique : la Tortue de Floride, achetée en animalerie et relâchée dans le milieu naturel.

Prédation des nids et des juvéniles par les carnivores.



Plan d'eau

### Propositions d'actions

Il est donc essentiel de conserver ces milieux de vie (plans d'eau et fossés, boisements humides, prairies,...) :

- maintenir la végétation aquatique et des berges de plans d'eau,
- limiter la pollution,
- adapter les travaux d'entretien,
- limiter la présence de la Tortue de Floride (sensibilisation, piégeage..),
- ...

## Les acteurs locaux formés à Natura 2000



Présentation de la gestion différenciée des terrains publics à Saignac et Cambran

Entre le 3 février et le 24 juin 2017, des élus, techniciens des collectivités et acteurs du sites ont participé à 4 sessions de formation sur le site Natura 2000 des Barthes de l'Adour.

On été abordés:

- les liens entre Natura 2000 et les documents d'aménagement du territoire
  - le régime d'évaluation d'incidence
  - la gestion différenciée du domaine public
  - la valorisation touristique et pédagogique des Barthes.
- Une vingtaine de personnes était présente à chacune des sessions.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur mobilisation, ainsi que les intervenants qui ont donné de leur temps pour transmettre leurs connaissances.



## Journée Mondiale des Zones Humides

Le 2 février 2017 à Saint-Martin-de-Seignanx une sortie commentée a eu lieu à l'occasion de la journée mondiale des zones humides. La sortie était consacrée au rôle joué par les Barthes dans la protection contre les inondations, occasion de rappeler que les Barthes sont une zone d'expansion et de régulation des crues.



## À la découverte de la barthe de Téthieu Lundi 22 mai

A l'occasion du Natura Day, une sortie grand public a été organisée à Téthieu, en présence de Jean Michel Dufort, maire du village et Président de Barthes Nature. Léa Goutaudier du CPIE Seignanx Adour a pu faire redécouvrir à une trentaine de personnes, habitant le village pour la plupart, les richesses de cette barthe où se mélangent chênaies et prairies.



## Ils ont signés la Charte Natura 2000

La signature de la charte du site des Barthes de l'Adour permet de **marquer son engagement** en faveur de la conservation des habitats naturels et espèces du site. De nombreux propriétaires, usagers ou gestionnaires se sont déjà engagés en faveur du site. Depuis le 1er juin 2016 d'autres les ont rejoint :

- La base nautique de la Marquèze à Josse
- 5 exploitations agricoles (dans le cadre de l'aide AREA)
- La Commune d'Orist
- La Commune de Heugas
- La Communauté de Communes du Seignanx
- La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes
- Le Syndicat du Bassin Versant des Luys

## Contrat forestier de Sagnac et Cambran "Dispositif favorisant le développement de bois sénescents"

Après la signature de la charte Natura 2000 en 2015, la Mairie de Sagnac et Cambran assoit son engagement en faveur de la biodiversité avec le dépôt, en octobre 2016, d'une demande de contractualisation forestière dans le cadre des contrats Natura 2000.

Situé dans le périmètre du site Natura 2000 des Barthes de l'Adour, **la Commune de Sagnac et Cambran**, en tant que propriétaire de parcelles forestières, a souscrit un contrat Natura 2000.

Le contrat prévoit 2 sous-actions complémentaires ayant pour objectif d'identifier et immobiliser un certain nombre d'arbres ayant des caractères de sénescence avérés (sous action 1) et un ensemble plus général appelé "ilot" (sous action 2).

Les **arbres sélectionnés et l'ilot** ne devront faire l'objet d'aucune intervention sylvicole pendant 30 ans.



La phase de sénescence des forêts se caractérise par de vieux arbres ayant des écorces décollées, des branches cassées ou encore des cimes étêtées puis par l'installation des espèces cavernicoles (pics, chouettes ou chauves-souris arboricoles) et enfin le recyclage du bois mort par des organismes saproxyliques (insectes et champignons) et les décomposeurs-détritivores (humification).



**L'objectif général du contrat** est de favoriser le développement de bois sénescents pour améliorer la biodiversité en forêt et plus spécifiquement la présence des espèces d'intérêt communautaire: espèces rares ou menacées à l'échelle européenne et observées sur le site Natura 2000 telles que le Lucane cerf-volant, le Grand Capricorne, l'Aigle botté ou encore certaines chauves-souris.

### Le saviez-vous?

Le **contrat Natura 2000** est une démarche **volontaire** qui permet de s'engager concrètement en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Celui-ci comporte un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le document d'objectifs (DOCOB) sur la conservation des habitats naturels et des espèces ayant justifié la création du site Natura 2000.

## Contrat forestier de Heugas

La Commune de Heugas a signé un contrat forestier pour le maintien des arbres dans une chênaie-ormaie dont elle est propriétaire.

En effet, sur cette parcelle s'est installée une héronnière. Il s'agit d'une colonie de reproduction de hérons (Héron cendré, Aigrette garzette, Héron garde-boeuf). La préservation des héronnières est un objectif prioritaire du DOCOB des Barthes de l'Adour. Il s'agit de maintenir 13 chênes remarquables présentant des signes de sénescence (cavités, fissures, branches mortes,...)

## Cistude, qui es-tu ?

La Cistude d'Europe : espèce de tortue aquatique indigène présente en France. Totalement protégée depuis 1979. Présente depuis 2 à 3 millions d'années, elle est aujourd'hui en forte régression sur toute son aire de répartition européenne.

Afin que la conservation de la Cistude d'Europe et de ses habitats devienne l'affaire de tous, un programme d'étude et de conservation de l'espèce a été mis en place en Aquitaine.

**Famille** Emydidae ( tortue d'eau douce principalement).

**Taille** 20 cm maximum.

**Poids** 400 à 800 g.

**Particularités physiques** Son corps, ainsi que son dos sont de couleur brun foncé à noir, taché de jaune.

Espèce bien adaptée au milieu aquatique, elle possède des pattes palmées pourvues de griffes.

**Régime alimentaire** Essentiellement carnivore. Elle se nourrit d'invertébrés aquatiques (larves d'insectes, gastéropodes, crustacés) mais aussi de vertébrés (têtards).

**Cycle de vie et habitats** Discrète et farouche, elle occupe une grande diversité de milieux aquatiques. Lors de l'hivernation, la Cistude entre en état de vie ralentie. Elle va s'enfouir dans la vase ou dans les débris végétaux.

En période d'activité, elle gagne les plans d'eau pour y chasser, s'y accoupler, et se chauffer sur différents supports. Elle quitte l'eau pour la ponte, qui a lieu sur des terrains à végétation rase, sableux, non inondables et ensoleillés.



### Les 5 différences avec la Tortue à tempes rouges ou Tortue de Floride ( Trachemys sp.)

Contrairement à la cistude, la Tortue de Floride :

- \* Peut être plus grosse que 20 cm et bien plus lourde (2 à 3 kg).
- \* N'a jamais de points jaunes, mais des lignes sur sa peau.
- \* A parfois une tempe rouge sur sa tête .
- \* Est omnivore et non uniquement carnivore.
- \* Ponds jusqu'à 20 oeufs par ponte (contre 9 pour la Cistude).



# CONTRAT NATURA 2000 SUR LA TOURBIERE DE PASSEBEN (ST LAURENT DE GOSSE) UN ENGAGEMENT FORT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEIGNANX

## GESTION CONSERVATOIRE DE LA TOURBIERE

### Contexte et éligibilité

La conservation des tourbières barthaises est un enjeu majeur du site. Un contrat Natura 2000 a donc été signé en 2015 par la Communauté de communes du Seignanx afin de renforcer sa gestion conservatoire (menée depuis 2014 par la collectivité) sur la tourbière de Passeben. L'objectif est de mettre en place du pâturage sur la majeure partie de la tourbière (35 ha). Ce retour aux pratiques traditionnelles, associé à de l'entretien manuel, doit permettre de se substituer aux brûlages dirigés mis en place sur le site depuis maintenant une quinzaine d'années.

### Contrat et diagnostic préalable

La tourbière est un écosystème complexe dont l'équilibre est fragile, le contrat Natura 2000 propose donc de mettre en place un pâturage extensif avec parcours couplé à une mise en défens des secteurs les plus sensibles.

Compte tenu des sensibilités écologiques des anciennes fosses d'exploitation situées à l'est et au centre ainsi que des risques pour le bétail (canal profond), des exclos interdiront le pâturage de certaines zones.



## ACTIONS MISES EN OEUVRE

Cette action a permis l'achat et la pose d'une clôture mobile avec mise en défens des zones sensibles.

En amont des travaux, les secteurs à mettre en défens ont été identifiés sur le terrain avec l'agriculteur afin de protéger les animaux des zones dangereuses (canaux, mares, ceintures humides).

La réalisation des travaux de préparation et de pose de la clôture ont été effectuées en mai-juin 2016 par la Mifen : girobroyage de la végétation, pose des piquets et du fil, installation et mise en route du poste électrique. Le contrat prévoit un entretien biannuel de la clôture garantissant son bon fonctionnement.



### Le saviez-vous?

La Mifen : Cette association, basée à URCUIT, est spécialisée dans l'assistance des collectivités et associations par la réalisation entre autres, d'ateliers et chantiers d'insertion, d'entretien d'espaces naturels et de restauration écologique.

### > Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts

Le pâturage a démarré le 8 août 2016 avec 6 vaches de race Blonde d'Aquitaine. Compte tenu de la bonne adaptation des animaux sur ce nouveau milieu, 4 autres vaches ont été rajoutées au troupeau en septembre. Le pâturage s'est ainsi poursuivi jusque fin octobre.

Cette année 2017 a été marquée par un incendie volontaire en mars qui a dégradé certains aménagements et milieux naturels. Ainsi la clôture a dû être remise en état en juin et 10 vaches sont arrivées en juillet puis 7 autres en août. Si le temps le permet, elles resteront jusque fin octobre sur le site.



## ACTUALITE DU SITE

Comme tous les ans, la Communauté de communes a réuni le comité de site en début d'année pour faire le bilan de la mise en œuvre du plan de gestion. En effet, la mise en pâturage ne représente qu'une petite partie des actions prévues par le plan de gestion de la tourbière (*étude du fonctionnement de la nappe et aménagements hydrauliques, inventaires et suivis des habitats et espèces, concertation avec les usagers et propriétaires, sensibilisation du grand public, partenariats avec d'autres structures,...*)

### ZOOM SUR L'INTERET ECOLOGIQUE DU SITE

Le site présente d'important habitats d'intérêt communautaire dont les principaux sont les suivants :

- >les Tourbières hautes actives,
- >les Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
- >les Dépressions des substrats tourbeux du Rhynchosporion
- >les Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles.

De nombreuses espèces inscrites dans la Directive Habitat Faune Flore et ont été observées sur Passeben ou à proximité. Les actions mises en place leur sont bénéfiques ouvrant également la possibilité d'une potentielle utilisation du site par les espèces voisines.



Narthécie des marais



Dépressions tourbeuses



Landes humides à bruyères



Tourbière haute active à Sphaigne de Magellan